

M. Cannon: Il a posé devant les photographes, le drapeau était prêt. Comment se fait-il que ce drapeau se trouvait à la Chambre ou dans les coulisses?

***M. Dinsdale:** C'était un coup monté.

M. Cannon: Je voudrais qu'on me le dise et qu'on me fournisse des explications au sujet de ce rassemblement organisé à l'aéroport...

M. le président suppléant (M. Brown, Essex-Ouest): A l'ordre.

M. Cannon: J'ai ici quelques citations tirées des deux grands périodiques financiers du Canada. Dans son numéro du 19 mai, le *Financial Post* dit:

Il faut apprécier à sa juste valeur le bruit qu'on a fait récemment sur la colline parlementaire au sujet du pipe-line à gaz: une violent effort de la part des partis d'opposition pour induire en erreur la population du Canada et brouiller les esprits dans l'espoir d'en retirer quelque avantage politique aux prochaines élections.

Voilà pour le *Financial Post*. Le *Financial Times* a publié dans son numéro de juin un éditorial tellement à point que je me vois dans l'obligation de le lire presque en entier...

M. Nicholson: Allez-y.

M. Cannon: ...mais il est trop long.

M. Nicholson: Non, allez-y; lisez-le en entier.

M. Cannon: Voici ce qu'on dit à propos du projet de loi à l'étude:

Le gouvernement a jugé qu'il devait sortir de l'impasse où il se trouve maintenant depuis trois ans; il a formulé une proposition intelligible qui peut résister à bien des critiques. Il était nécessaire qu'elle fût débattue et le temps accordé pour ce débat était suffisant, quel que soit le point de vue où l'on se place.

M. Nowlan: Cela vient-il du *Star* de Toronto?

M. Dinsdale: Non, ce doit être la *Free Press* de Winnipeg?

M. Churchill: Il n'y a que deux journaux au Canada.

M. Cannon: Voici l'en-tête:

Un piètre spectacle de la part d'un parti qui jadis fut grand.

Je ne voudrais pas mentionner le parti en cause. Je suis certain que le chef de l'opposition l'aura reconnu.

Ma pièce à l'appui la plus précieuse, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est le *Globe and Mail*, monsieur le président.

Une voix: Bravo!

M. Cannon: Je devrais, en réalité, féliciter le premier ministre. Je ne sais s'il a pris connaissance du livre intitulé: "Comment se faire des amis et influencer les gens", mais

[M. Nowlan.]

Voir page 4835.

il y a certainement réussi par la façon dont il a mené le débat à la Chambre.

M. Hees: Vous espérez encore devenir adjoint parlementaire?

Une voix: Levez-vous, beau garçon!

M. Nowlan: Vous avez gagné une place au premier rang, Chuck.

M. Cannon: Je comprends fort bien que vous n'aimez pas accepter les faits, mais montrez que vous êtes des hommes! Quand vous étiez petits, vous avez dû avaler de l'huile de ricin, et maintenant, cette pilule! Pourquoi ne pas vous montrer courageux? L'article de fond paru dans le *Globe and Mail* du 31 mai est ainsi conçu:

Une des raisons de compléter le pipe-line sans retard concerne le coût des travaux; chaque année, le prix monte d'une autre tranche de 25 millions. Cependant, la raison principale c'est le besoin: le besoin de l'Alberta de vendre du gaz naturel et le besoin de l'Ontario d'en acheter.

L'Alberta se trouve dans une situation critique. Depuis cinq ans qu'on discute de la construction d'une canalisation traversant le Canada, la province a brûlé 120 milliards de pieds cubes de gaz naturel qu'elle n'a pas pu exporter vers l'Est et qu'elle n'était pas autorisée à exporter aux États-Unis. C'est un gaspillage criminel dans un pays qui a autant besoin d'énergie que le nôtre.

M. le président suppléant (M. Brown, Essex-Ouest): Je regrette d'interrompre l'honorable député mais je dois l'informer que son temps de parole est expiré.

M. Cannon: Je dois me rendre à l'inévitable.

M. Cameron (Nanaïmo): Monsieur le président, après la tempête et la furie d'aujourd'hui, il a été agréable d'avoir un peu de comédie légère comme on vient de nous en servir. J'ai été très amusé de voir le député des Îles-de-la-Madeleine faire avec une habileté plus consommée ce que le très honorable premier ministre a fait précédemment. On se rappellera que le premier ministre a cherché à fusionner deux jours aujourd'hui et à reporter hier à aujourd'hui, mais l'honorable député des Îles-de-la-Madeleine a fait encore mieux: il a comprimé dix mois en 90 jours. Il a vivement piqué ma curiosité, lorsqu'il a grondé les députés siégeant de notre côté de ne pas avoir lu le contrat. Cependant, il a déclaré à plusieurs reprises que ce prêt était accordé pour 90 jours, alors qu'il est explicitement dit dans le contrat...

M. Cannon: Si mon honorable ami veut bien me permettre une explication, c'est tout simplement la langue qui m'a fourché.

Une voix: C'est trop pour vous.

M. Cameron (Nanaïmo): Le contrat dit explicitement que le prêt doit être remboursé avant le 2 avril 1957, dans environ dix mois